



Grilles en vigueur depuis le 1er janvier 2019 · vérifiées par la FSU le 30 juillet 2026 · montants par mois, pour un temps complet.

Votre carrière en un coup d'œil

3 grades · de 1 483 € à 3 817 € net par mois



Ce que vous pouvez gagner dans chaque grade

Élève conservateur de bibliothèques		1 483 € → 1 590 €
Conservateur de bibliothèques		1 625 € → 2 774 €
Conservateur de bibliothèques en chef		2 329 € → 3 817 €

Net estimé par mois, du 1er au dernier échelon, sans les primes, pour un fonctionnaire à temps complet. Les grades se chevauchent : monter de grade, c'est surtout pouvoir aller plus haut.

Bon à savoir

- Changer de grade n'est jamais automatique : l'employeur inscrit chaque année des agents au tableau d'avancement, en s'appuyant notamment sur l'entretien professionnel.
- Les premiers échelons sont complétés jusqu'au SMIC : c'est pourquoi plusieurs grades commencent au même salaire.
- Une question sur votre avancement ou votre reclassement ? La FSU peut vous aider : fsut62.fr/contact.

Le détail de chaque grade (grille, net, suite de carrière) : Élève conservateur de bibliothèques : page 2 · Conservateur de bibliothèques : page 3 · Conservateur de bibliothèques en chef : page 4.



Grille en vigueur depuis le 1er janvier 2019 · vérifiée par la FSU le 30 juillet 2026 · montants par mois, pour un temps complet.

ÉCHELONS	BRUT PAR MOIS	NET ESTIMÉ PAR MOIS	DU 1ER AU DERNIER ÉCHELON
2	1 867 € → 2 004 € indemnité SMIC comprise	1 483 € → 1 590 €	1 an 6 mois

ÉCHELON	DURÉE DE L'ÉCHELON	INDICE BRUT	INDICE MAJORÉ	TRAITEMENT BRUT	NET ESTIMÉ	GAIN NET
1er	1 an	416	377	1 855,89 €* + 11,13 € pour atteindre le SMIC	1 482,53 €	
2e	6 mois	459	407	2 003,57 €	1 590,23 €	+107,70 €

En résumé : du 1er au 2e échelon, le net estimé passe de 1 483 € à 1 590 €, soit 108 € de plus en 1 an 6 mois.

* Ce traitement est inférieur au SMIC : une indemnité le complète chaque mois (montant indiqué dessous). Elle ne compte pas pour la pension de la CNRACL ; elle cotise seulement à la retraite additionnelle (RAFP).

Net estimé : ce qui reste après les cotisations obligatoires (retraite, CSG, CRDS), pour un fonctionnaire à temps complet. Votre bulletin contient souvent aussi des primes (IFSE), une NBI ou un supplément familial : ils ne sont pas comptés ici, votre net réel est donc en général plus élevé. L'impôt prélevé à la source n'est pas déduit.

Pour comprendre

Lire la grille

Votre salaire de base dépend de votre échelon. Chaque échelon a un indice majoré : multiplié par la valeur du point d'indice (4,92278 € par mois depuis le 1er juillet 2023), il donne le traitement brut. L'indice brut sert seulement au classement.

On monte d'un échelon à l'ancienneté, une fois passé le temps indiqué dans le tableau.

Pour vous situer : votre échelon et votre indice majoré sont écrits sur votre bulletin de paie.

Et la suite de carrière ?

Les conditions d'accès et d'avancement de ce grade n'ont pas encore été vérifiées par la FSU. Retrouvez les informations à jour sur la page en ligne.



Grille en vigueur depuis le 1er janvier 2019 · vérifiée par la FSU le 30 juillet 2026 · montants par mois, pour un temps complet.

ÉCHELONS	BRUT PAR MOIS	NET ESTIMÉ PAR MOIS	DU 1ER AU DERNIER ÉCHELON
8	2 048 € → 3 495 €	1 625 € → 2 774 €	15 ans 6 mois

ÉCHELON	DURÉE DE L'ÉCHELON	INDICE BRUT	INDICE MAJORÉ	TRAITEMENT BRUT	NET ESTIMÉ	GAIN NET
Stage 1	1 an	470	416	2 047,88 €	1 625,40 €	
2e	2 ans	510	444	2 185,72 €	1 734,80 €	+109,40 €
3e	2 ans	551	473	2 328,48 €	1 848,10 €	+113,30 €
4e	2 ans 6 mois	605	514	2 530,31 €	2 008,31 €	+160,21 €
5e	2 ans 6 mois	659	555	2 732,14 €	2 168,50 €	+160,19 €
6e	2 ans 6 mois	713	596	2 933,98 €	2 328,70 €	+160,20 €
7e	3 ans	787	653	3 214,58 €	2 551,40 €	+222,70 €
8e	fin de grille	862	710	3 495,18 €	2 774,12 €	+222,72 €

En résumé : du Stage 1 au 8e échelon, le net estimé passe de 1 625 € à 2 774 €, soit 1 149 € de plus en 15 ans 6 mois.

Net estimé : ce qui reste après les cotisations obligatoires (retraite, CSG, CRDS), pour un fonctionnaire à temps complet. Votre bulletin contient souvent aussi des primes (IFSE), une NBI ou un supplément familial : ils ne sont pas comptés ici, votre net réel est donc en général plus élevé. L'impôt prélevé à la source n'est pas déduit.

Pour comprendre

Lire la grille

Votre salaire de base dépend de votre échelon. Chaque échelon a un indice majoré : multiplié par la valeur du point d'indice (4,92278 € par mois depuis le 1er juillet 2023), il donne le traitement brut. L'indice brut sert seulement au classement.

On monte d'un échelon à l'ancienneté, une fois passé le temps indiqué dans le tableau.

Pour vous situer : votre échelon et votre indice majoré sont écrits sur votre bulletin de paie.

Pour entrer dans ce grade

- Concours externe
- Concours interne, après 7 ans de services publics

Et après ?

Grade suivant : **conservateur de bibliothèques en chef**

Sa grille se termine à 3 817 € net estimé, soit 1 043 € de plus qu'à la fin de ce grade.

- Au choix de l'employeur : dès le 5e échelon, après 3 ans de services

L'avancement de grade n'est jamais automatique : l'employeur doit vous inscrire au tableau d'avancement.



Grille en vigueur depuis le 1er janvier 2019 · vérifiée par la FSU le 30 juillet 2026 · montants par mois, pour un temps complet.

ÉCHELONS	BRUT PAR MOIS	NET ESTIMÉ PAR MOIS	DU 1ER AU DERNIER ÉCHELON
8	2 934 € → 4 810 €	2 329 € → 3 817 €	12 ans

ÉCHELON	DURÉE DE L'ÉCHELON	INDICE BRUT	INDICE MAJORÉ	TRAITEMENT BRUT	NET ESTIMÉ	GAIN NET
1er	1 an	713	596	2 933,98 €	2 328,70 €	
2e	2 ans	792	656	3 229,35 €	2 563,13 €	+234,43 €
3e	2 ans	883	725	3 569,02 €	2 832,72 €	+269,59 €
4e	2 ans	977	797	3 923,46 €	3 114,04 €	+281,32 €
5e	3 ans	1027	835	4 110,52 €	3 262,51 €	+148,47 €
6e	1 an	HEA	-	4 405,89 €	3 496,95 €	+234,44 €
6 - chevron 2	1 an	HEA2	-	4 578,19 €	3 633,70 €	+136,75 €
6 - chevron 3	fin de grille	HEA3	-	4 809,56 €	3 817,33 €	+183,63 €

En résumé : du 1er au 6 - chevron 3 échelon, le net estimé passe de 2 329 € à 3 817 €, soit 1 489 € de plus en 12 ans.

Net estimé : ce qui reste après les cotisations obligatoires (retraite, CSG, CRDS), pour un fonctionnaire à temps complet. Votre bulletin contient souvent aussi des primes (IFSE), une NBI ou un supplément familial : ils ne sont pas comptés ici, votre net réel est donc en général plus élevé. L'impôt prélevé à la source n'est pas déduit.

Pour comprendre

Lire la grille

Votre salaire de base dépend de votre échelon. Chaque échelon a un indice majoré : multiplié par la valeur du point d'indice (4,92278 € par mois depuis le 1er juillet 2023), il donne le traitement brut. L'indice brut sert seulement au classement.

On monte d'un échelon à l'ancienneté, une fois passé le temps indiqué dans le tableau.

Pour vous situer : votre échelon et votre indice majoré sont écrits sur votre bulletin de paie.

Pour entrer dans ce grade

- Par avancement depuis le grade de conservateur de bibliothèques

Et après ?

C'est le grade le plus élevé de ce cadre d'emplois. Pour aller plus loin, il faut changer de cadre d'emplois, par concours ou par promotion interne.